

TPVin TPVente

Gestion commerciale 2023

SOMMAIRE

1	OUVERTURE DE CAISSE	4
2	CREATION DE TICKET	5
2.1	Paramétrage des compteurs	5
2.2	Entrée dans l'interface Point de Vente	5
2.3	Création et affectation d'un vendeur au ticket	5
2.3.1	Création d'un vendeur	5
2.3.2	Affectation d'un vendeur au ticket	6
2.4	Affectation d'un client au ticket	6
2.4.1	Recherche d'un client	6
2.4.2	Création d'un client	7
2.4.3	Paramétrage d'un client de passage	7
2.4.4	Consultation et modification de la fiche client	8
2.4.5	Consultation de l'historique client	8
2.5	Affectation d'une action commerciale au ticket	9
2.6	Sélection des articles	10
2.6.1	Mise en disponibilité des articles à la vente directe	10
2.6.2	Sélection article dans la liste préférentielle	11
2.6.3	Sélection article dans le catalogue complet	11
2.6.4	Sélection article par la lecture du code-barres	14
2.6.5	Paramétrage de la lecture par code-barres	14
2.6.6	Saisie d'une quantité, un prix, une remise	15
2.7	Les types de remise	16
2.7.1	Remise de ligne	16
2.7.2	Remise de pied	17
2.7.3	Ajout d'un motif de gratuité	18
2.8	Encaissement d'un ticket	19
2.8.1	Le règlement simple	19
2.8.2	Le règlement multiple	20
2.9	Exemples de tickets de caisse	22
3	CREATION DE FACTURE DEPUIS LE TPV	23
4	MISE EN ATTENTE ET REPRISE DE TICKETS	24
4.1	Mise en attente	24
4.2	Reprise d'un ticket en cours	24
5	LE BOUTON « AUTRES ACTIONS »	25
5.1	Réédition de document	25
5.2	Annulation de ticket	26
5.2.1	Les remboursements	27
5.2.2	La création d'un avoir	27

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

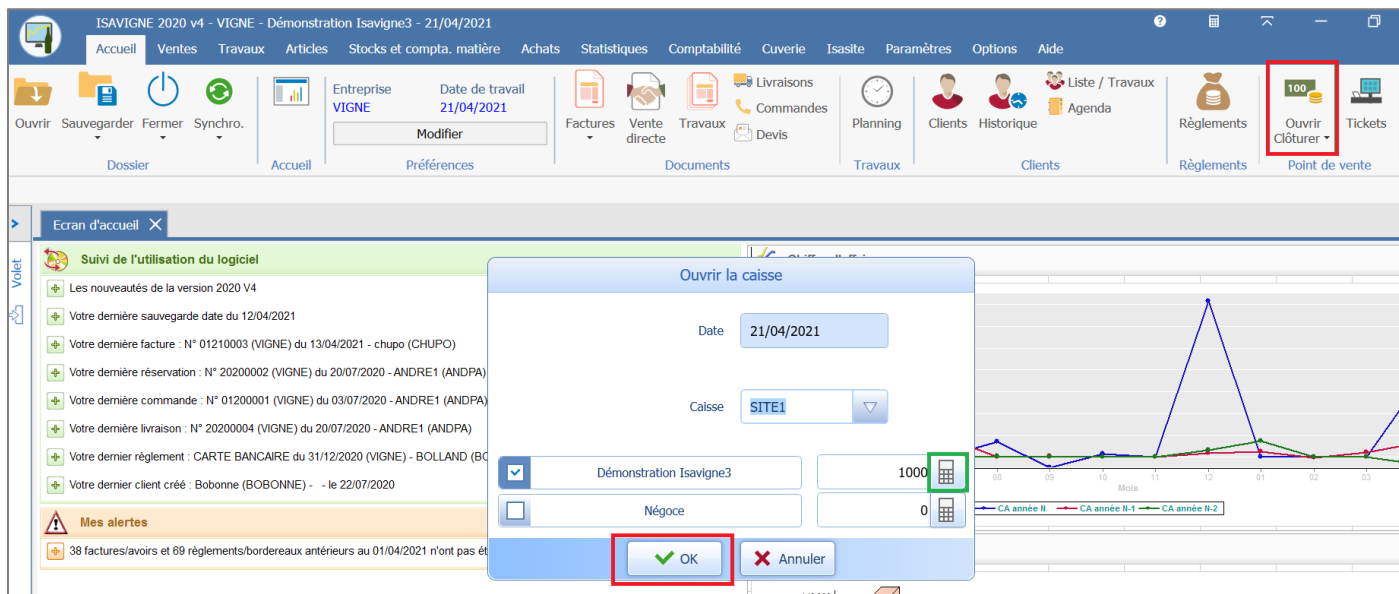
5.3	Edition du X de caisse	27
5.3.1	X de caisse avec ventilation par article	28
5.3.2	X de caisse avec ventilation par famille	29
6	MOUVEMENTS D'ESPECES	30
6.1	Paramétrage des comptes comptables	30
6.2	Utilisation des mouvements d'espèces	31
7	CLOTURE DE CAISSE	32
8	LES EDITIONS D'ETATS	33
8.1	Le Z de caisse	33
8.2	La liste des encaissements.....	35
8.3	La liste des tickets et factures.....	36


Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

1 OUVERTURE DE CAISSE

OBJECTIF : vérifier le fonds de caisse, opération obligatoire pour lancer les ventes de la journée.

A l'ouverture, dans **Accueil\Point de vente\Ouvrir**, il faut indiquer le montant du fonds de caisse puis valider en cliquant sur « OK ».

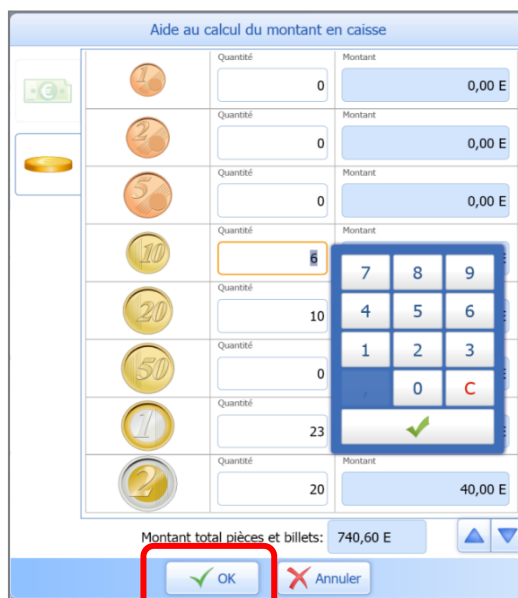
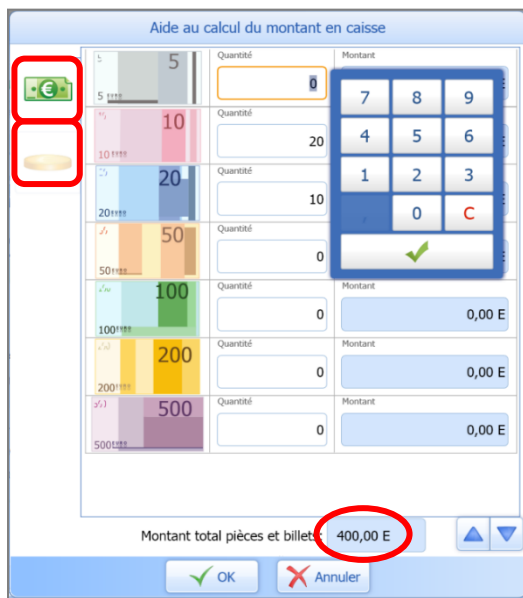


L'icône  permet d'accéder à une aide pour calculer le montant du fonds de caisse.

Ce menu permet de totaliser, par type de monnaie (billets, pièces), le montant de la caisse.

Saisir le nombre de billets par montant et faire de même pour les pièces puis valider en cliquant sur « OK ».

Une fois le montant de la caisse validé, les champs sont réinitialisés.



 L'outil ne mémorise pas les quantités de billets ou de pièces par catégorie.

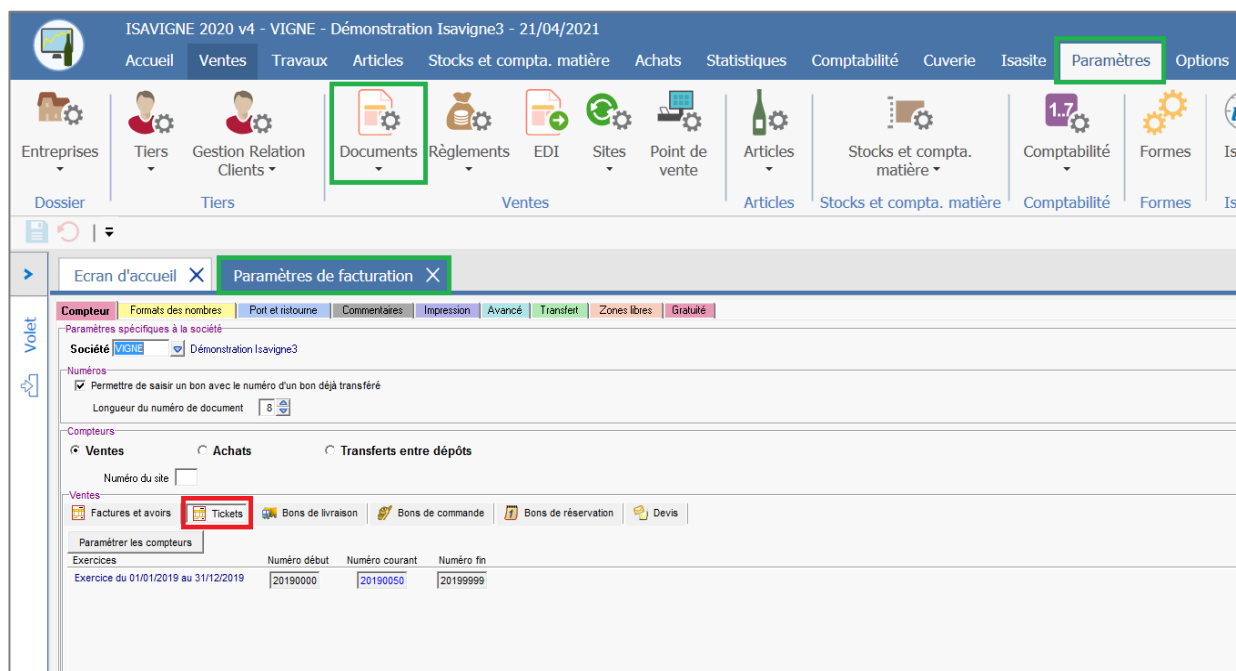
Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2 CREATION DE TICKET

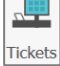
2.1 Paramétrage des compteurs

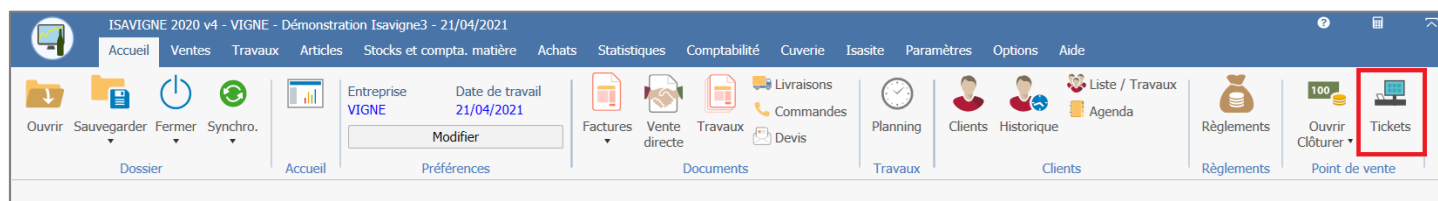
OBJECTIF : paramétrer les compteurs des tickets avant d'accéder au module **Terminal Point de Vente**.

Renseigner les numéros de compteurs pour les tickets dans **Paramètres\Documents\Paramètres généraux\Compteurs**.



2.2 Entrée dans l'interface Point de Vente

On entre dans l'interface **Terminal Point de Vente** en sélectionnant le bouton , soit dans l'onglet **Accueil** ou dans l'onglet **Ventes**.



2.3 Création et affectation d'un vendeur au ticket

OBJECTIF : gérer des statistiques par vendeur.

2.3.1 Création d'un vendeur

Pour créer un vendeur, aller dans **Paramètres\Tiers\Vendeurs**.

Il est possible de créer autant de vendeurs qu'on le désire.

Le seul champ obligatoire est le « Nom ».

Ce qui est inscrit dans ce menu sera affiché à l'identique sur l'écran du Terminal Point de Vente, au moment de choisir un vendeur.

Cocher la case « Rendre inutilisable » permet de retirer un vendeur de la liste.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.3.2 Affectation d'un vendeur au ticket

Dès l'entrée dans le module, si plusieurs vendeurs ont été créés, il est possible de choisir un vendeur parmi la liste proposée.



Il est obligatoire de créer au moins un vendeur pour pouvoir saisir un ticket ou une facture via l'interface Terminal Point de Vente.

2.4 Affectation d'un client au ticket


OBJECTIF : rattacher un ticket à un client bien identifié, conserver un historique pour chaque client et gérer des statistiques commerciales.

Le client peut être identifié en particulier ou de façon générale par un tiers communément appelé « client de passage ».



Il est obligatoire d'affecter un ticket à un client pour réaliser une vente.

2.4.1 Recherche d'un client

Il est possible de rechercher un client existant via le bouton  puis de taper son nom ou code dans la barre de recherche dédiée.

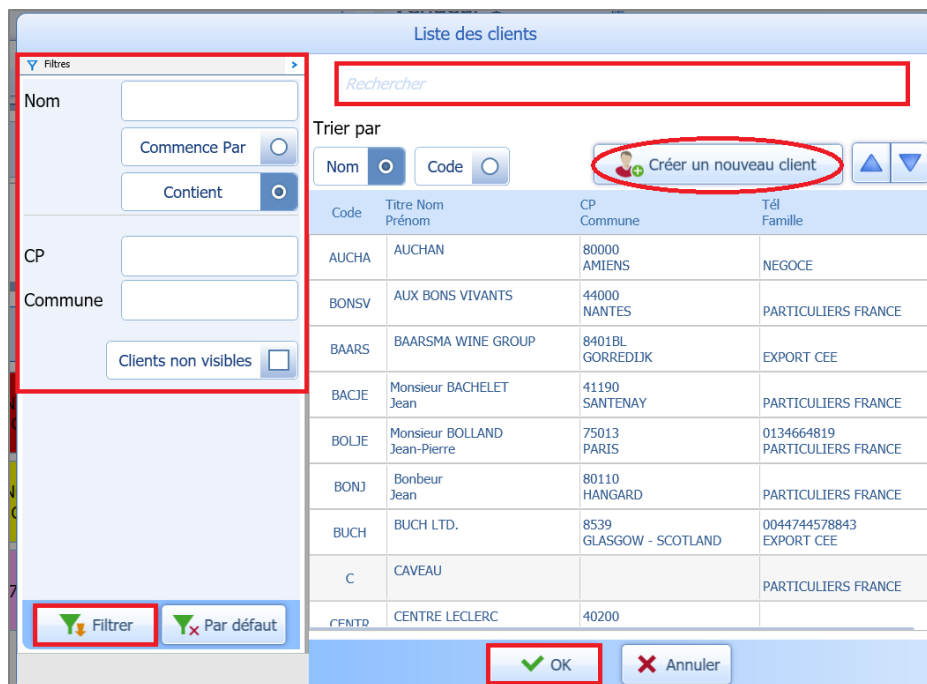
Aussi, l'utilisation de filtres sur la gauche est réalisable. Par suite, cliquer sur « Filtrer ».

Une fois le client sélectionné, cliquer sur « OK » pour qu'il soit affecté à la vente.




Il est possible de créer un nouveau client via la liste des clients.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.



2.4.2 Création d'un client

La création d'un nouveau client s'effectue via le bouton  Renseigner simplement les informations de base attenantes à ce nouveau tiers puis cliquer sur « OK ».

Un client peut aussi être créé en dehors de l'interface TPV, dans le logiciel de facturation par **Ventes\Clients**.

2.4.3 Paramétrage d'un client de passage

Si on ne souhaite pas identifier les clients spécifiquement, il faut créer un client générique dit « de passage ». Ce client est généralement codifié « MAGASIN », « PASSAGE », « CAVEAU » ou encore « BOUTIQUE » entre autres exemples.

Ce code client sera à paramétrer pour les clients de passage afin qu'il soit sélectionné « par défaut » à chaque nouveau ticket. Ce paramétrage n'est pas obligatoire, cependant, il permet de gagner du temps pour tout nouveau client qui ne souhaite pas être identifié précisément dans la base de clients.

Pour se faire, aller dans **Paramètres\Point de vente\Ticket** et renseigner le code client à utiliser pour les clients de passage.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

ISAVIGNE 2020 v4 - VIGNE - Démonstration Isavigne3 - 21/04/2021

Accueil Ventes Travaux Articles Stocks et compta. matière Achats Statistiques Comptabilité Cuverie Isasite **Paramètres**

Créer une caisse Sites Dupliquer les paramètres Paramètres

Volet

Paramètres généraux du TPV

SITE1 Démonstration Isavigne11

Ticket Articles préférentiels Impression Règlement Stock Code-barres Catalogue Mouvements espèces

Catégorie tarifaire à utiliser pour les tarifs

Catégorie tarifaire unique pour le TPV DEPAR Catégorie tarifaire du client

Comptabilisation de tickets

Regroupement par client Regroupement sur le code client de passage

Divers

Affecter une action commerciale au ticket

Code client à utiliser pour les clients de passage C

2.4.4 Consultation et modification de la fiche client

La consultation d'une fiche client peut s'effectuer via le bouton 

Il est également possible de modifier la fiche du client via ce menu. Après toute modification, cliquer sur « OK ».

Clients

Particulier : CAVEAU - 60000 TILLE

Coordonnées facturation Informations facturation Coordonnées livraison Transport/Expéditions Informations G.R.C. Relations G.R.C. Bloc notes Documents Zones libres Comptabilité Contacts Banques EDI

Identification

Code * C

Famille * PARTF PARTICULIERS FRANCE

Particulier Titre Nom * CAVEAU Prénom

Adresse de facturation

Pays France Localiser

Adresse Avenue des Censives

Complément

Code postal 60000 Commune TILLE N° INSEE 60639

Cliquez ici pour renseigner les informations complémentaires de distribution

Coordonnées

Tél fixe Tél portable Fax

E mail

Site internet

Ne pas montrer dans les listes Rendre inutilisable

OK Annuler

2.4.5 Consultation de l'historique client

La consultation d'une fiche client peut s'effectuer via le bouton 

Une fois l'historique consulté, cliquer sur « OK » pour revenir au menu précédent.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

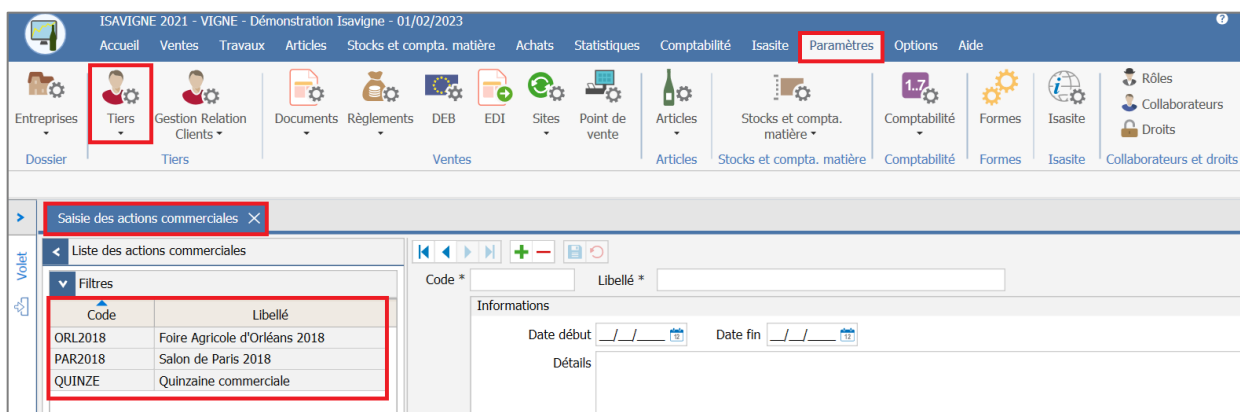
Article	Libellé court	Unité	Qté unit	CA T.T.C.	Prix T.T.C. moyen
AOPVPP11M	AOP VIN TRANQUILLE 2011 150 UNI		5	90,00 €	18,00 €
AOPVTCH10B	AOP VIN TRANQUILLE 2010 75 CUNI		8	72,00 €	9,00 €
AOPVTCH10M	AOP VIN TRANQUILLE 2010 150 UNI		8	160,00 €	20,00 €
AOPVTCH11B	AOP VIN TRANQUILLE 2011 75 CUNI		5	42,50 €	8,50 €
SIG01PI10B	VSIG 2010 75 CL	UNI	1	6,00 €	6,00 €
			27	370,50 €	13,72 €

2.5 Affectation d'une action commerciale au ticket

OBJECTIF : gérer des statistiques par action commerciale/salon.

Afin de créer une action commerciale, aller dans **Paramètres\Gestion Relation Clients\Actions commerciales**.

Il est possible de créer autant d'actions commerciales qu'on le désire et de consulter les existantes.



Ce qui est inscrit dans ce menu sera affiché à l'identique sur l'écran du Terminal Point de Vente, au moment de choisir une action commerciale attenante aux ventes du jour.

Il faut, au préalable, avoir coché la case « Affecter une action commerciale au ticket » dans **Paramètres\Point de vente\Ticket\Divers**.



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.6 Sélection des articles

OBJECTIF : gagner du temps dans la saisie du document.

La saisie est possible dans la liste préférentielle, le catalogue ou en scannant le code-barres article.

2.6.1 Mise en disponibilité des articles à la vente directe

Pour pouvoir être accessible depuis le TPV, l'article doit avoir été paramétré comme étant « disponible à la vente ».

Dans l'onglet **Articles\Articles\Publication**, il faut cocher la case « Disponible à la vente » dans la partie « Terminal Point de Vente ».

The screenshot shows the 'Articles' window in the ISAVIGNE 2020 v4 software. The 'Publication' tab is selected, and the 'Terminal point de vente' section is highlighted with a red box. The checkbox 'Disponible à la vente' is checked. The 'Prix' section is also visible, with options for 'Prix de la catégorie tarifaire par défaut pour l'unité de l'article' and 'Forcer un prix et une unité'.

Cette case peut être cochée en simultanée sur plusieurs articles en utilisant la mise à jour groupée d'articles. Pour cela, il faut se rendre dans **Articles\Travaux** et sélectionner les articles à mettre à jour grâce aux filtres.

Puis, avec le clic droit, on peut choisir la « mise à jour groupée » des fiches articles, cocher la case appropriée dans l'onglet **Publication** de la fenêtre et faire « OK ».

The screenshot shows the 'Mise à jour groupée articles' dialog box. The 'Publication' tab is selected, and the 'Disponible à la vente' checkbox is checked. The 'OK' button is highlighted with a red box. The 'Prix' section is also visible, with options for 'Prix de la catégorie tarifaire par défaut pour l'unité de l'article' and 'Forcer un prix et une unité'.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.6.2 Sélection article dans la liste préférentielle

La liste préférentielle est composée des articles les plus souvent utilisés parmi le catalogue proposé.

Elle est à construire dans **Paramètres\Point de vente\Articles préférentiels**. Les éléments de la liste peuvent être agencés lors de la création de la liste préférentielle.

Les articles peuvent être ajoutés en saisissant directement le code article ou en passant par la liste des articles.

La dernière colonne sur la droite, elle, permet de choisir la couleur de l'article préférentiel.

	Code	Libellé	Libellé TPV	Couleur
+	AOPVTCH10B	AOP VIN TRANQUILLE 2010 75 CL	AOP VIN TRANQUILLE 2010 75 CL	Red
-	AOPVTCH10M	AOP VIN TRANQUILLE 2010 150 CL	AOP VIN TRANQUILLE 2010 150 CL	Blue
	AOPVTCH11B	AOP VIN TRANQUILLE 2011 75 CL	AOP VIN TRANQUILLE 2011 75 CL	Yellow
	AOPVPP11M	AOP VIN TRANQUILLE 2011 150 CL	AOP VIN TRANQUILLE 2011 150 CL	Grey
	SIG01PI10B	VSIG 2010 75 CL	VSIG 2010 75 CL	Pink

2.6.3 Sélection article dans le catalogue complet

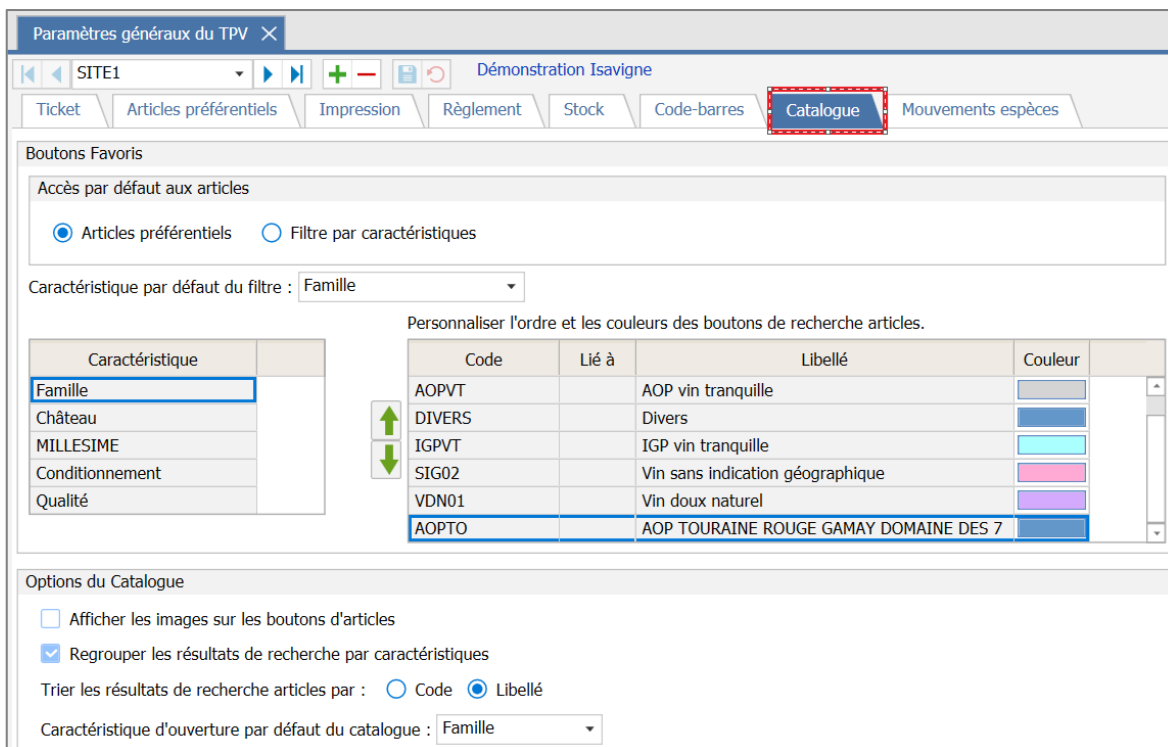
OBJECTIF : rechercher un article absent de la liste préférentielle en utilisant un filtre sur les caractéristiques composant son code.

Dans l'interface TPV, ce catalogue est accessible via le bouton



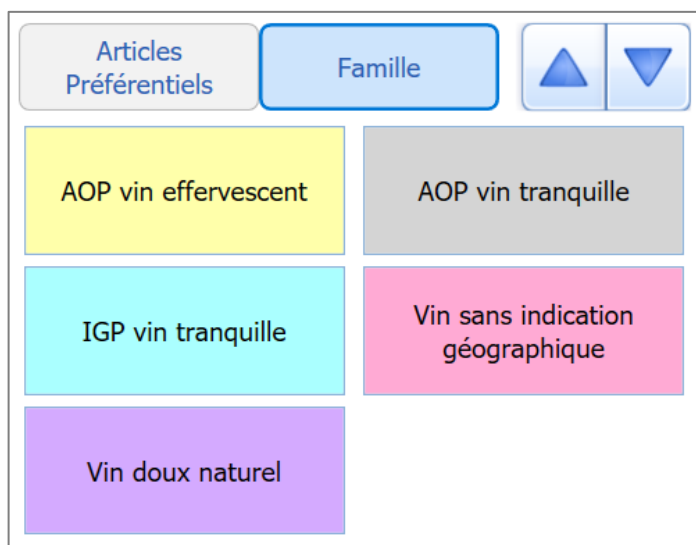
Tout comme les articles préférentiels, ce catalogue peut également être associé à un code couleur et classé selon une caractéristique de la composition du code article dans **Paramètres\Point de vente\Catalogue**.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.



Dans cet onglet **Catalogue**, il est possible d'activer le catalogue en mode « navigation articles ».

Ce paramétrage permet d'avoir un bouton supplémentaire à droite de celui des articles préférentiels et, d'accéder plus rapidement à une partie du catalogue (en fonction de la caractéristique définie un peu plus bas dans « Caractéristique par défaut du filtre »).



Dans cet exemple, la caractéristique choisie est la famille article. Il est donc possible de paramétrer ces familles dans un certain ordre d'apparition et de leur attribuer un code couleur.

Il est également possible de choisir sur cet onglet si en ouverture de caisse, on préfère que l'affichage apparaisse par défaut sur les articles préférentiels ou sur le filtre par caractéristiques.



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Cet onglet permet également de personnaliser l'ordre et les couleurs des boutons de recherche articles et d'afficher ou non les images sur les boutons d'articles (image de la fiche article, onglet description).

Personnaliser l'ordre et les couleurs des boutons de recherche articles.

Code	Lié à	Libellé	Couleur
AOPVT		AOP vin tranquille	
DIVERS		Divers	
IGPVT		IGP vin tranquille	
SIG02		Vin sans indication géographique	
VDN01		Vin doux naturel	
AOPTO		AOP TOURAINE ROUGE GAMAY DOMAINE DES 7	

Options du Catalogue

Afficher les images sur les boutons d'articles

Il est également possible de paramétrer des codes couleurs aux sous catégories du catalogue. Dans cet exemple, un code couleur a été attribué aux millésimes et il sera repris sur le catalogue.

Caractéristique
Famille
Château
MILLESIME
Conditionnement
Qualité

Personnaliser l'ordre et les couleurs des boutons de recherche articles.

Code	Lié à	Libellé	Couleur
1993		1993	
1990		1990	
1982		1982	
9999		9999	
2022		2022	
2021		2021	

Catalogue > Vin doux naturel > CHATEAU PIGANEAU ✖ Fermer le catalogue

2015 2011

Rechercher 2 produits

	Vin doux naturel 2015 75 cl		VDN 2011 75 CL
	VDN01PI15B (0) 10,00 €		VDN01PI11B (19963) 10,00 €

Le bouton permet d'accéder à une fiche détaillée de l'article.

Il est également possible de désactiver le mode « navigation articles » pour le catalogue. De cette manière, le catalogue s'utilise différemment et il n'est pas possible d'y attribuer des codes couleurs. La recherche se fait tout simplement en fonction des différentes caractéristiques des articles.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.6.4 Sélection article par la lecture du code-barres

OBJECTIF : saisir rapidement l'article par un simple scan.

Si le TPV est équipé d'un lecteur de code-barres, l'article s'ajoute sur le ticket, en haut à droite, dès lors que celui-ci est scanné.

CAVEAU
Tél. :
EMail :

26/01/2023 SITE1

Vendeur 1

Changer de vendeur

Saisir Article AOPVTCH11B Catalogue Gratuit

Quantité 1 à l'unité Prix unitaire TTC 8,50 € Remise 0 % Montant TTC 8,50 € Détails

Ticket - 3 ligne(s)

AOP VIN TRANQUILLE 2010 75 CL	1	à	9,00 €	TOT	9,00 €	[-]
AOP VIN TRANQUILLE 2010 150 CL	1	à	20,00 €	TOT	20,00 €	[-]
AOP VIN TRANQUILLE 2011 75 CL	1	à	8,50 €	TOT	8,50 €	[-]

Pour supprimer l'article, sélectionner le bouton  en face de l'article à supprimer.

Il n'est pas nécessaire de supprimer un article pour en modifier la quantité ou le prix. Il suffit de le sélectionner dans la liste du ticket de caisse et changer la quantité, le prix ou la remise.

2.6.5 Paramétrage de la lecture par code-barres

Pour utiliser la lecture code-barres, il faut paramétrer celle-ci dans **Paramètres\Point de vente\Code-barres**.

ISAVIGNE 2020 v4 - VIGNE - Démonstration Isavigne3 - 21/04/2021

Accueil Ventes Travaux Articles Stocks et compta. matière Achats Statistiques Comptabilité Cuverie Isavite Paramètres Options

Entreprises Tiers Gestion Relation Clients Documents Règlements EDI Sites Point de vente Articles Stocks et compta. matière Comptabilité Formes IS

Dossier Tiers Ventes Articles Stocks et compta. matière Comptabilité Formes IS

Paramètres généraux du TPV (*)

SITE1 Démonstration Isavigne11

Ticket Articles préférentiels Impression Règlement Stock Code-barres Catalogue Mouvements espèces

Utilisation de codes-barres

à information unique, contenant le code article sous la forme de code-barres.
Pour les articles sélectionnés par lecture d'un code-barres, arrêt obligatoire sur : Quantité

à informations multiples, contenant un code article et/ou la quantité et/ou le montant TTC

Deux options sont possibles :

- aucun arrêt obligatoire, dans ce cas la lecture est validée et passe à la suivante avec une quantité par défaut de 1.
- arrêt obligatoire sur un autre champ de l'article (quantité, prix, remise, montant) afin de compléter la ligne du ticket. Dans ce cas, il faut sélectionner « saisir article » pour scanner le suivant.

CAVEAU
Avenue des Censives - 60000 TILLE
Tél. :
EMail :

01/02/2023 SITE1

Vendeur 1

Changer de vendeur

Saisir Article AOPVTCH10M Catalogue Gratuit

Quantité 1 à l'unité Prix unitaire TTC 20,00 € Remise 0 % Montant TTC 20,00 € Détails

Ticket - 3 ligne(s)

AOP VIN TRANQUILLE 2010 75 CL	1	à	9,00 €	TOT	9,00 €	[-]
AOP VIN TRANQUILLE 2011 75 CL	1	à	8,50 €	TOT	8,50 €	[-]
AOP VIN TRANQUILLE 2010 150 CL	1	à	20,00 €	TOT	20,00 €	[-]

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Pour qu'un code-barres à information unique soit correctement repris, il convient de le paramétrer au préalable sur la fiche article concernée.

Toutefois, le code-barres peut également être géré à informations multiples, contenant un code et/ou la quantité et/ou le montant TTC.

Dans ce cas, il n'est pas à paramétrer directement sur la fiche article mais dans **Paramètres\Point de vente\Code-barres**.

Norme EAN13	Longueur code-barres	Préfixe	Code Article		Poids - Qté		Montant TTC		Monnaie	Exemple
			De	A	De	A	De	A		
	13	25	3	7	8	13				Exemple
	13	22	3	7			8	12	Euro	Exemple

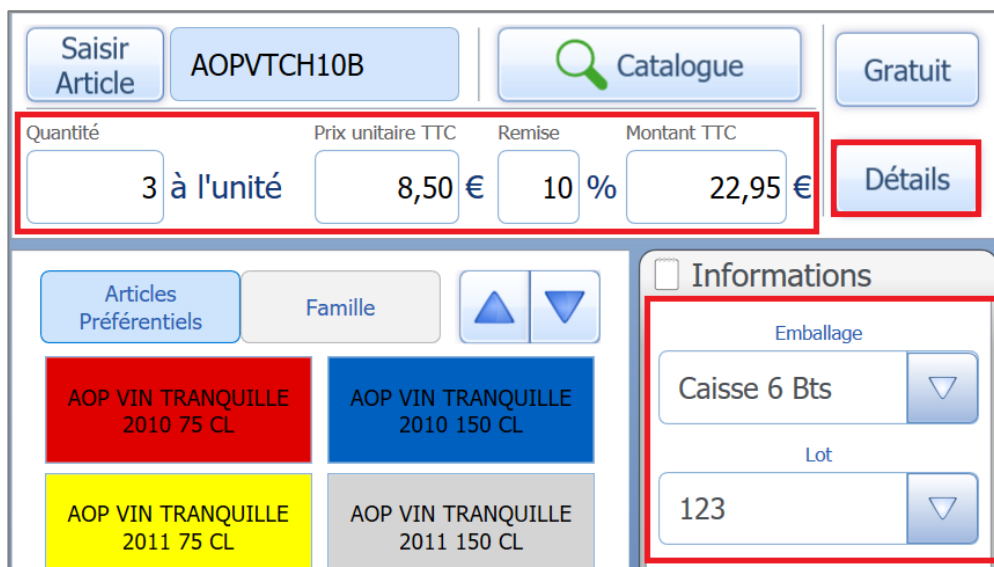
2.6.6 Saisie d'une quantité, un prix, une remise

Ces zones de saisie sont modifiables en forçant le montant indiqué.

Il suffit de les sélectionner à l'écran et de les compléter en utilisant le clavier ou le pavé numérique de l'écran.

Il est possible de modifier l'emballage et/ou le lot de l'article en cliquant sur le bouton « Détails ».

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.



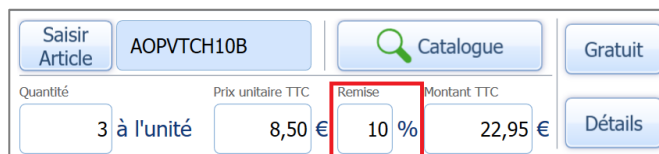
2.7 Les types de remise

OBJECTIF : affecter à chaque ligne d'article, ou au ticket, la remise liée aux conditions de vente du client.

2.7.1 Remise de ligne

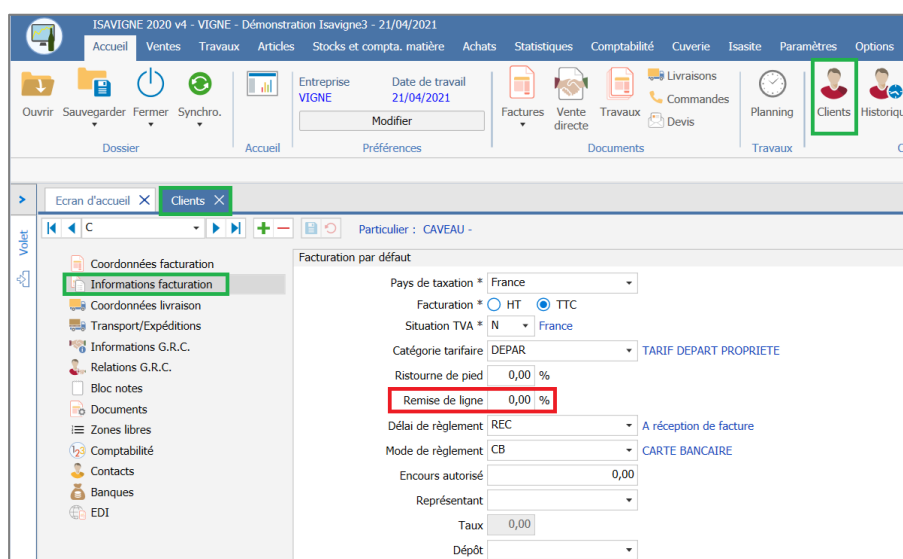
Il s'agit d'une remise spécifique à l'article. En imprimant le ticket avec une forme adaptée, cela permet de montrer au client le taux de remise dont il a bénéficié sur un article et/ou un autre.

Cette remise peut être saisie directement au niveau du prix de l'article lors de la vente ou bien rattachée systématiquement à un client pour les articles remisables.



Pour paramétrer la remise de ligne d'un client, il faut aller dans la fiche de ce dernier, onglet **Informations facturation**, et renseigner le taux de remise de ligne spécifique du client.

Ce taux s'appliquera à tous les articles identifiés comme remisables.



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Pour rendre un article remisable, il faut cocher la case concernée dans sa fiche via le menu **Articles\Articles\Identification**. Cette spécificité peut être décochée à tout moment.

The screenshot shows the 'Articles' window with the 'Identification' tab selected. The article code is 'AOPUTCH15H' and the name is 'AOP vin tranquille 2015 150 CL'. The 'Remisable' checkbox is checked and highlighted with a red box. Other fields include 'Famille: AOPVT', 'Code court', 'Nomenclature UE: 220421421015', 'Pays d'origine: FR', 'Unité de vente: UNI', 'Millésime: 15', 'Château: CH', 'Gamme: BG', 'Conditionnement: M', 'Emballage: CA6', 'Poids Net: 1,5 kg', 'Tare: 0,7 kg', 'Degré: 0', and 'Code barre: 1245789541231'.

2.7.2 Remise de pied

Cette remise peut être automatique pour un client en la paramétrant sur sa fiche via le menu **Ventes\Clients\Informations facturation\Ristourne de pied**.

The screenshot shows the 'Clients' window for 'AUCHA' (Particulier : AUCHAN - 80000 AMIENS). The 'Informations facturation' tab is selected and highlighted with a red box. The 'Ristourne de pied' field is set to '0,00 %' and is also highlighted with a red box. Other fields include 'Pays de taxation: France', 'Facturation: HT', 'Situation TVA: N', and 'Catégorie tarifaire: DEPAR'.

Il est également possible d'effectuer cette remise lors de la saisie du document en cliquant sur la touche « Remise ». Choisir le pourcentage ou le montant à affecter sur le montant global du ticket et faire « OK ».

The screenshot shows the payment screen with 'Total avec TVA' at '9,00 €'. The 'Remise' button is highlighted with a red box. Other buttons include 'Facture', 'Abandon', 'CARTE BANCAIRE', 'CHEQUE', and 'ESPECES'.

The screenshot shows the 'Saisie de remise de pied' dialog box. The 'Pourcentage de remise' is set to '10,00 %' and the 'Montant de remise' is set to '2,90 €'. The 'OK' button is highlighted with a red box.

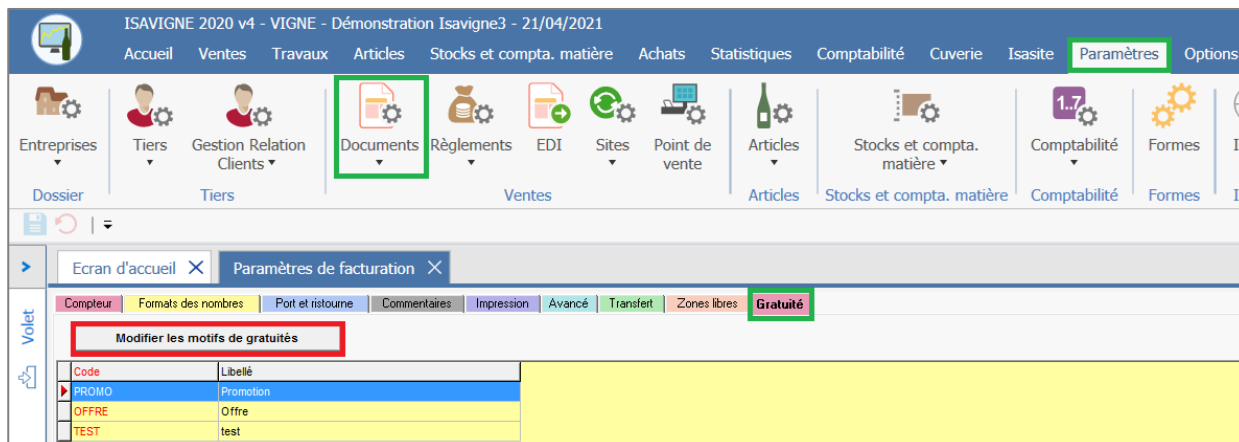
Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.7.3 Ajout d'un motif de gratuité

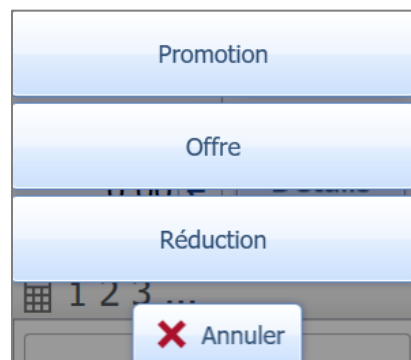
OBJECTIF : donner un échantillon gratuit, offrir un produit.

Il faut paramétrer les motifs de gratuité via le menu **Paramètres\Documents\Paramètres généraux\Gratuité**.

De là, il est également possible de modifier les motifs de gratuité déjà existants.



Dans l'interface point de vente, si le prix est à 0, le bouton « Gratuit » s'active et permet ensuite de sélectionner le motif de cette gratuité.



Une fois les motifs de gratuité sélectionnés, ils pourront apparaître sur le ticket.

Ticket N°20130023 du 24/04/2013

Qté	Article	P.u. TTC	Montant TTC	
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2008 75 cl AOC BORDEAUX BLANC		Offre	
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2009 75 cl AOC BORDEAUX BLANC		Promotion	
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2010 Magnum(s) AOC BORDEAUX BLANC	4,53 E	4,53 E	
Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V	TVA Collect. 1	10,00	3,79 E	0,74 E
			Total H.T.	3,79 E
			T.V.A.	0,74 E
			Total T.T.C.	4,53 E

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.8 Encaissement d'un ticket

OBJECTIF : solder le ticket, le valider et lancer automatiquement l'impression.

Pour afficher les modes de règlement à présenter en validation de ticket, aller dans **Paramètres\Point de vente\Règlement**.

Les types de règlement accessibles dans le TPV sont à cocher parmi ceux créés depuis le paramétrage général des règlements, **Paramètres\Règlements\Modes de règlement**.

Code	Libellé	Icône	Comptabilisation à la clôture
<input checked="" type="checkbox"/> CB	CARTE BANCAIRE		Pas de comptabilisation
<input checked="" type="checkbox"/> CH	CHEQUE		Générer le bordereau sans comptabiliser
<input checked="" type="checkbox"/> ESP	ESPECES		Générer et comptabiliser le bordereau
<input checked="" type="checkbox"/> TK	tk rzsto		Comptabilisation individuelle

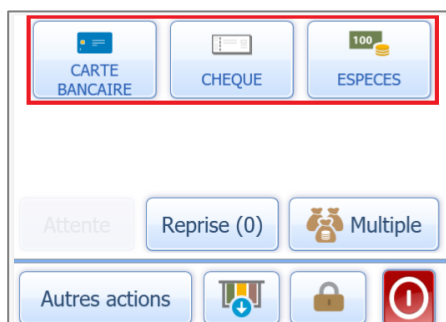
La colonne « Comptabilisation à la clôture » permet de choisir entre quatre paramétrages de comptabilisation lors de la clôture de caisse.

Les règlements seront comptabilisés de façon automatique à la clôture quotidienne de la caisse, selon le paramétrage choisi pour chaque mode de règlement.

- « Pas de comptabilisation » → Vous devez comptabiliser vos règlements manuellement
- « Comptabilisation individuelle » → Chaque règlement est comptabilisé individuellement
- « Générer et comptabiliser le bordereau » → Les règlements sont regroupés sur un bordereau puis comptabilisés sans personnalisation possible
- « Générer le bordereau sans comptabiliser » → Les règlements sont regroupés sur un bordereau mais ne sont pas comptabilisés. Ce choix permet de personnaliser le bordereau dans les travaux règlements avant de comptabiliser le bordereau manuellement

2.8.1 Le règlement simple

Afin de valider un ticket, il faut le régler. Pour se faire, cliquer sur le mode de règlement attendant au moyen de paiement du client.



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Dans le cadre d'un règlement en espèces, il est possible d'indiquer le rendu monnaie.

Règlement ESPECES

Référence

Brut HT	24,17 €
Taxes soumises à TVA	0,00 €
Total HT	24,17 €
Total TVA	4,83 €
Taxes sans TVA	22,50 €
Remise TTC	0,00 €
Total TTC	51,50 €

Net à payer	51,50 €
Montant réglé <input style="width: 50px;" type="text"/>	60,00 €
Rendu monnaie <input style="width: 50px;" type="text"/>	8,50 €

7	8	9
4	5	6
1	2	3
,	0	C

✓ OK
 ✗ Annuler

Par suite, une fenêtre propose d'envoyer le ticket par mail, de l'imprimer ou de fermer la fenêtre sans éditer.

Email

Envoyer par mail
Imprimer le ticket
Fermer



Si un mail est renseigné par défaut si la fiche du client, alors celui-ci apparaîtra automatiquement dans l'encart dédié.

2.8.2 Le règlement multiple

Il est possible de régler un ticket avec plusieurs modes de règlement ou plusieurs fois avec le même mode de règlement (cas de plusieurs payeurs pour un même ticket).

Cliquer sur le bouton « Multiple » et sélectionner le mode de règlement du payeur. Saisir ensuite le montant à affecter à celui-ci, puis sélectionner un second mode de règlement et poursuivre l'opération. Une fois l'opération terminée, cliquer sur « OK ».

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.



Règlement multiple

Brut HT	39,17 €
Taxes soumises à TVA	0,00 €
Total HT	39,17 €
Total TVA	7,83 €
Taxes sans TVA	22,50 €
Remise TTC	0,00 €
Total TTC	69,50 €

Modes de règlement

CARTE BANCAIRE CHEQUE ESPECES

Total à régler **69,50 €**

Liste des règlements

Mode de règlement	Montant	
CARTE BANCAIRE	9,50 €	[icône] [moins]
ESPECES	60,00 €	[icône] [moins]

7 8 9
4 5 6
1 2 3
, 0 C

Reste dû 0,00 €

OK Annuler

Par suite, une fenêtre propose d'envoyer le ticket par mail, de l'imprimer ou de fermer la fenêtre sans éditer.

Email

Envoyer par mail Imprimer le ticket Fermer

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

2.9 Exemples de tickets de caisse

Les tickets de caisse peuvent comporter différentes informations selon les spécificités du point de vente, notamment le détail du règlement multiple. Ils peuvent si besoin être personnalisés.

Règlement simple

Règlement multiple

Nom

Démonstration VITI
DOMAINE VITICOLE
 Route de pommeret
 33 330 SAINT EMILION
 Téléphone : 01 02 13 56 87
 Fax : 01.02.13.56.54
 N°TVA : FR 546 757 123

VENDEUR VDR1

BUCH LTD.
 679 , Kingdom Street
 8539 GLASGOW - SCOTLAND
 Royaume-Uni

Ticket N°20130005 du 04/02/2013

Qté	Article	P.u. TTC	Montant TTC
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2011 75 cl AOC BORDEAUX BLANC	4,74 E	4,74 E
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2010 Magnum(s) AOC BORDEAUX BLANC	4,74 E	4,74 E
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2008 75 cl AOC BORDEAUX BLANC	4,74 E	4,74 E

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V	TVA Collect.	19,80	11,89 E	2,33 E

Total H.T. 11,89 E
 T.V.A. 2,33 E
 Total T.T.C. 14,22 E
 Montant réglé 14,22 E

Net à payer 0,00 E
 Soit 0,00 F

En votre aimable règlement,

Mode(s) de règlement(s) :

ESPECES 14,22 E

Démonstration VITI
DOMAINE VITICOLE
 Route de pommeret
 33 330 SAINT EMILION
 Téléphone : 01 02 13 56 87
 Fax : 01.02.13.56.54
 N°TVA : FR 546 757 123

VENDEUR VDR1

CAVEAU

Ticket N°20130003 du 04/02/2013

Qté	Article	P.u. TTC	Montant TTC
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2009 75 cl AOC BORDEAUX BLANC	4,53 E	4,53 E
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2011 75 cl AOC BORDEAUX BLANC	4,53 E	4,53 E
5	CHATEAU LE CHEVALIER 2011 75 cl AOC BORDEAUX BLANC	4,53 E	22,65 E
1	CHATEAU LE CHEVALIER 2010 Magnum(s) AOC BORDEAUX BLANC	4,53 E	4,53 E

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V	TVA Collect.	19,80	30,30 E	5,94 E

Total H.T. 30,30 E
 T.V.A. 5,94 E
 Total T.T.C. 36,24 E
 Montant réglé 36,24 E

Net à payer 0,00 E
 Soit 0,00 F

En votre aimable règlement,

Mode(s) de règlement(s) :

ESPECES 20,00 E
 CHEQUE 16,24 E

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

3 CREATION DE FACTURE DEPUIS LE TPV

Cette opération est, dans la majeure partie des cas, destinée aux clients professionnels qui doivent justifier leurs dépenses auprès de leur comptable par exemple.

Pour éditer une facture à la place du ticket, il suffit de cocher la case « Facture ».


Par suite, sélectionner les articles et renseigner les quantités comme à l'habitude.

Cette option permet de ne pas encaisser de règlement tout de suite.

Le bouton « Aucun » permet de valider la facture sans règlement.

Ce dernier sera à gérer ensuite dans la facturation par le suivi du compte client.

The screenshot shows the TPV interface for creating a bill. At the top, it displays 'CAVEAU', the date '30/01/2023', and 'SITE1'. Below this, there are fields for 'Tél. :', 'Email :', and a 'Vendeur 1' selection. A search bar contains 'SIG01PI10B'. The main area is divided into several sections: a list of articles with their quantities, unit prices, and totals; a numeric keypad; and a payment section. The 'Facture' checkbox is checked, and the 'Aucun' button is highlighted with a red box. The total amount with TVA is 33,00 €. Payment options include 'CARTE BANCAIRE', 'CHEQUE', 'ESPECES', and 'Aucun'.

 Une facture réalisée à partir d'un TPV en saisie décentralisée n'est plus modifiable une fois remontée sur l'ordinateur central.

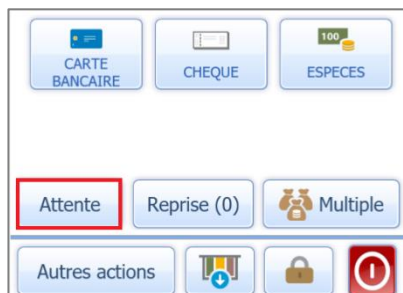
Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

4 MISE EN ATTENTE ET REPRISE DE TICKETS

OBJECTIF : gérer plusieurs clients simultanément en conservant les saisies en cours et les reprendre pour finaliser le ticket.

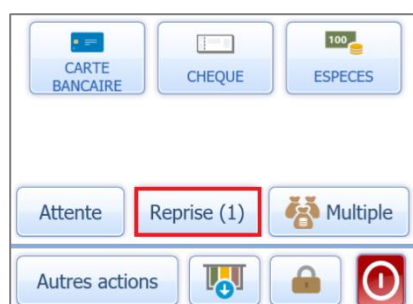
4.1 Mise en attente

Cliquer sur « Attente » pour mettre en attente la commande d'un client et commencer la saisie pour un autre client.



4.2 Reprise d'un ticket en cours

Afin de reprendre un ticket en cours, cliquer sur « Reprise ».



Il est possible de sélectionner le client dans la liste et de visualiser le détail de la commande en cours sur la droite de l'écran. Par suite, il faut valider par « OK ».

Si plusieurs « clients génériques » type « CAVEAU » sont en attente, on peut vérifier l'heure et le détail de la commande pour retrouver son client.

Liste des documents en attente						
Vendeur	Caisse	Date	Heure	Nom/Prénom	Montant	Détail
VDR1	SITE1	30/01/2023	11:28	CAVEAU	55,50 €	AOP VIN TRANQUILLE 2010 150 CL 1 à 20,00 € Total 20,00 €
VDR1	SITE1	30/01/2023	11:25	CAVEAU	37,50 €	AOP VIN TRANQUILLE 2011 150 CL 1 à 18,00 € Total 18,00 € AOP VIN TRANQUILLE 2011 75 CL 1 à 8,50 € Total 8,50 € AOP VIN TRANQUILLE 2010 75 CL 1 à 9,00 € Total 9,00 €

At the bottom of the table, there are two buttons: 'OK' (highlighted with a red box) and 'Annuler'.

Par suite, après avoir repris le ticket, il est possible de poursuivre la saisie des articles pour ce client ou procéder directement au règlement.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

5 LE BOUTON « AUTRES ACTIONS »

OBJECTIF : réaliser des opérations complémentaires sans avoir à sortir de l'interface point de vente.



5.1 Réédition de document

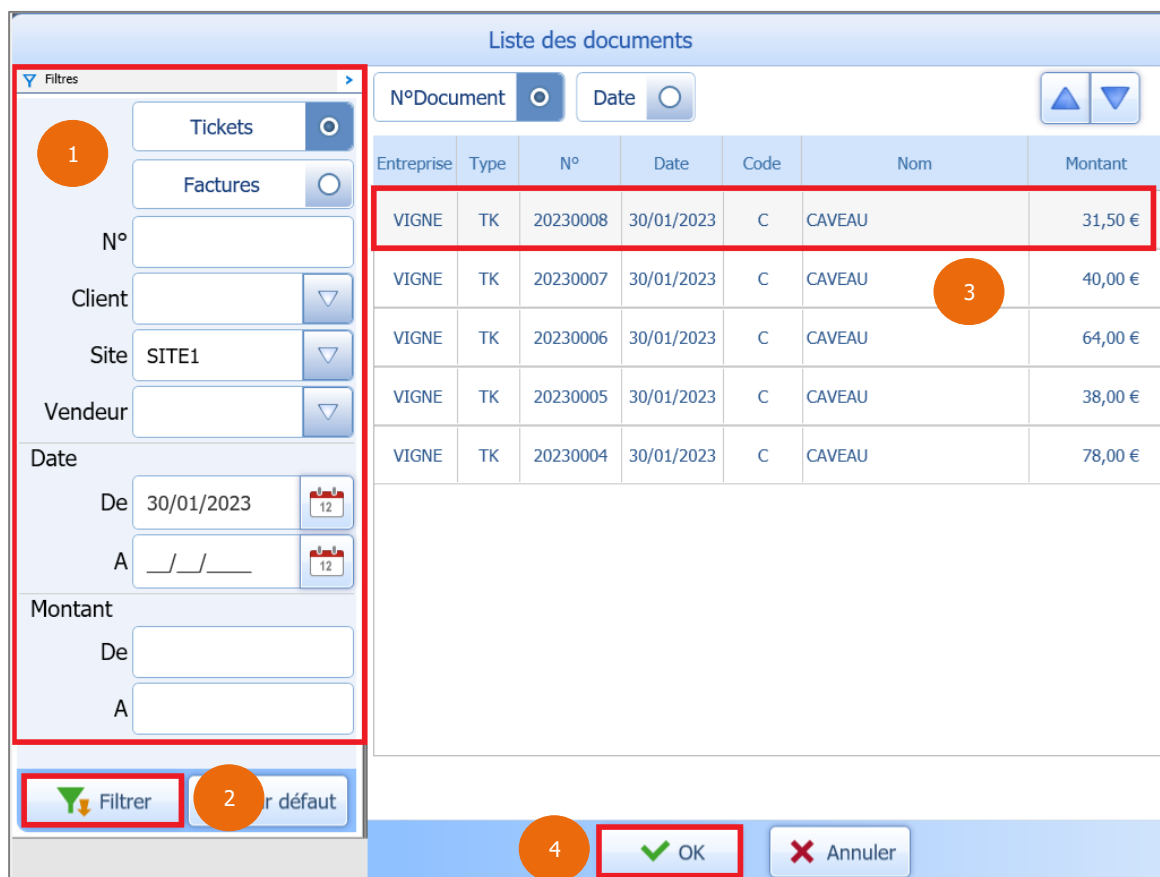
Dans le menu **Autres actions**\Rééditer, il est possible de retrouver un ticket ou une facture via des filtres, même au-delà de la date du jour.

ÉTAPE 1 : saisir les critères de recherche

ÉTAPE 2 : cliquer sur « Filtrer »

ÉTAPE 3 : sélectionner le ticket dans la liste

ÉTAPE 4 : cliquer sur « OK » pour rééditer



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

5.2 Annulation de ticket

Dans le menu **Autres actions\Supprimer**, il est possible, via des filtres, de retrouver un ticket ou une facture pour les annuler.

ÉTAPE 1 : saisir les critères de recherche

ÉTAPE 2 : cliquer sur « Filtrer »

ÉTAPE 3 : sélectionner le document dans la liste

ÉTAPE 4 : cliquer sur « OK » pour valider

The screenshot shows the 'Liste des documents' window. On the left, a 'Filtres' panel contains search criteria: 'Tickets' (selected), 'Factures', 'N°', 'Client', 'Site' (SITE1), 'Vendeur', 'Date' (De: 30/01/2023, A: / /), and 'Montant'. A red box labeled '1' highlights the filter selection area. Below the filters, a 'Filtrer' button (labeled '2') and a 'Par défaut' button are visible. The main area displays a table of documents with columns: Entreprise, Type, N°, Date, Code, Nom, and Montant. A red box labeled '3' highlights the first row: VIGNE, TK, 20230008, 30/01/2023, C, CAVEAU, 31,50 €. At the bottom, an 'OK' button (labeled '4') and an 'Annuler' button are shown.

Entreprise	Type	N°	Date	Code	Nom	Montant
VIGNE	TK	20230008	30/01/2023	C	CAVEAU	31,50 €
VIGNE	TK	20230007	30/01/2023	C	CAVEAU	40,00 €
VIGNE	TK	20230006	30/01/2023	C	CAVEAU	64,00 €
VIGNE	TK	20230005	30/01/2023	C	CAVEAU	38,00 €
VIGNE	TK	20230004	30/01/2023	C	CAVEAU	78,00 €

Par suite, le logiciel propose trois types d'annulation pour le document sélectionné :

- le remboursement dans le/les mode(s) de règlement du document
- le remboursement dans un autre mode de règlement
- la création d'un avoir sans remboursement

The 'Suppression du document' dialog box displays the following information: 'Ticket n° 20230010 du 30/01/2023 CAVEAU 60,00 € - ESP (60,00 €)'. Below this, it states: 'Ce document ne peut pas être supprimé conformément à la loi 2013-1117'. Three buttons are available for selection: 'Remboursement dans le(s) mode(s) de règlement du document', 'Remboursement dans un autre mode de règlement', and 'Création d'un avoir (pas de remboursement)'. At the bottom, there is an 'Annuler la suppression du document' button.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

5.2.1 Les remboursements

Les remboursements dans le même mode de règlement ou dans un autre mode de règlement génèrent une avance dans le logiciel qui est remboursée.

Le ticket, puisqu'ayant été validé, doit laisser une trace et ne disparaîtra pas du logiciel.

Ainsi, on peut constater dans l'historique client que le ticket est présent avec le règlement initial accompagné d'une avance remboursée.

Une fois ces opérations comptabilisées, en comptabilité on peut lire une ligne attenante au ticket avec la ligne du règlement, puis une ligne de remboursement.



Les remboursements effectués depuis la caisse n'apparaissent dans l'historique du/des client(s) qu'après avoir clôturé la caisse sur laquelle ils ont été saisis.

5.2.2 La création d'un avoir

La création d'un avoir sans remboursement génère une avance dans le logiciel (visible dans l'historique client) qui doit être régularisée par l'utilisateur.



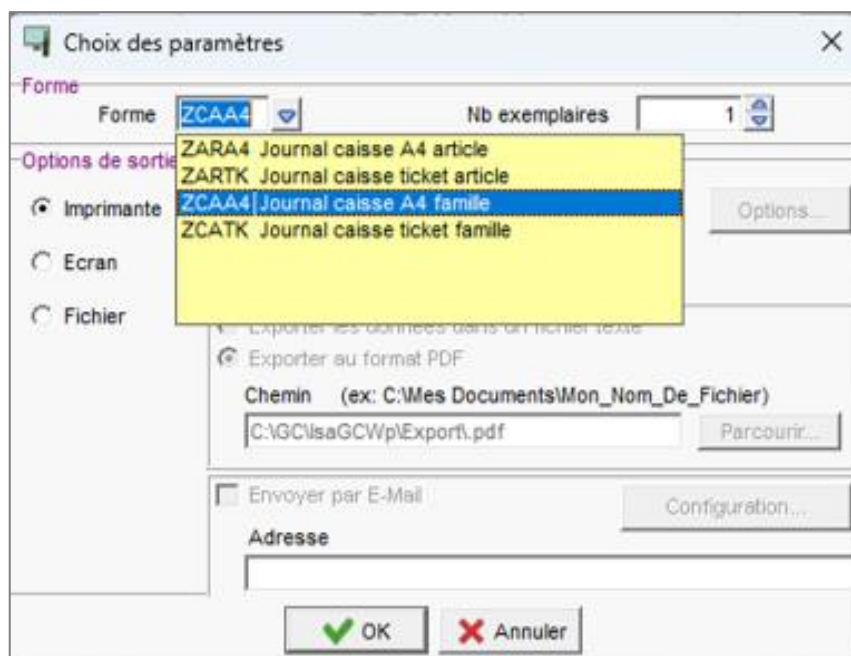
A partir du TPV, un avoir ne pourra être affecté à une vente ultérieure que si celle-ci fait l'objet de l'émission d'une facture, et non d'un ticket. En effet, les avoirs ne peuvent pas être affectés à un ticket.

5.3 Edition du X de caisse

OBJECTIF : éditer un état récapitulatif des opérations réalisées sur le TPV à un instant donné de la journée.

Le X de caisse est éditable, par **Autres actions \ X de caisse**, à tout moment en cours de journée. Cette édition regroupe les statistiques des ventes et règlements de la journée.

Deux formats d'édition sont disponibles (A4 et ticket) ainsi que deux types de ventilation (article ou famille).



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

5.3.1 X de caisse avec ventilation par article

X de caisse							
Ouverture du 04/02/2013 par Démonstration VITI							
Caisse	Démonstration VITI						
Société	Démonstration VITI						
Page 1							
Fonds de caisse théorique							
Montant	820,12						
Ventilation par type de vente							
Type	Nombre	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
Tickets	4	80,07		80,07	15,69	95,76	100,00
							100,00
Ventilation par vendeur							
Nom	Quantité	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
Vendeur 1	4	80,07		80,07	15,69	95,76	100,00
Ventilation par mode de règlement							
Libellé	Nombre	Montant					
CHEQUE	1	18,24					
ESPECES	4	79,52					
Total	5	95,76					
Ventilation par TVA							
Taux	Net HT	TVA	Mt TTC				
TVA Collect. 19.6%	80,07	15,69	95,76				
Statistiques							
Ticket début n°20130002 à ticket fin n°20130005							4
Aucune facture							
Quantité d'articles vendus :							21
Panier moyen :							23,84
Ventilation par article							
Libellé	Quantité	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
BBCH08B - ACC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2008 75 cl	1	3,96		3,96	0,78	4,74	4,95
BBCH09B - ACC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2009 75 cl	3	11,36		11,36	2,23	13,59	14,19
BBCH10B - ACC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2010 75 cl	1	3,96		3,96	0,78	4,74	4,95
BBCH10M - ACC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2010 Magnu	2	7,58		7,58	1,48	9,06	9,46
BBCH11B - ACC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2011 75 cl	13	49,41		49,41	9,89	59,10	61,72
LPGR05B - ACC LALANDE DE POMEROL CHATEAU LE GRAVILLOT 2005 7	1	3,79		3,79	0,74	4,53	4,73
Total	21	80,07		80,07	15,69	95,76	100,00
La colonne "Montant TTC" tient compte du prix de vente de l'article avant la remise de ligne							

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

5.3.2 X de caisse avec ventilation par famille

X de caisse							
Ouverture du 04/02/2013 par Démonstration VITI							
Caisse	Démonstration VITI						
Société	Démonstration VITI						
							Page 1
Fonds de caisse théorique							
Montant	820,12						
Ventilation par famille							
Libellé	Quantité	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
BORDEAUX BLANC	20	76,28		76,28	14,95	91,23	95,27
LALANDE DE POMEROL	1	3,79		3,79	0,74	4,53	4,73
Total	21	80,07		80,07	15,69	95,76	100,00
La colonne "montant HT" tient compte du prix de vente de l'article avant la remise de ligne							
Ventilation par type de vente							
Type	Nombre	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
Tickets	4	80,07		80,07	15,69	95,76	100,00
							100,00
Ventilation par vendeur							
Nom	Quantité	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
Vendeur 1	4	80,07		80,07	15,69	95,76	100,00
Ventilation par mode de règlement							
Libellé	Nombre	Montant					
CHEQUE	1	16,24					
ESPECES	4	79,52					
Total	5	95,76					
Ventilation par TVA							
Taux	Net HT	TVA	Mt TTC				
TVA Collect. 19.6%	80,07	15,69	95,76				
Statistiques							
Ticket début n°20130002 à ticket fin n°20130005							4
Aucune facture							
Quantité d'articles vendus :							21
Panier moyen :							23,94

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

6 MOUVEMENTS D'ESPECES

OBJECTIF : sortir ou ajouter des espèces en caisse et justifier ces mouvements.

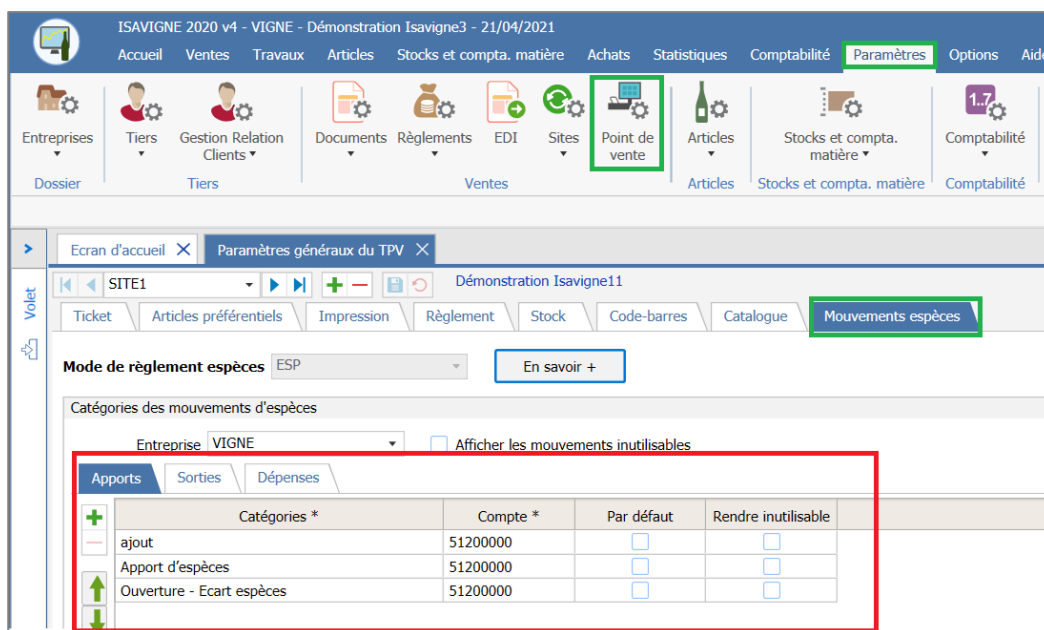
Le tiroir-caisse, après chaque clôture de caisse, est le reflet du compte 530 du grand livre comptable.

6.1 Paramétrage des comptes comptables

Aller dans **Paramètres\Point de vente\Mouvements espèces** afin de de créer et catégoriser des mouvements d'espèces du TPV.

Il est important de personnaliser les libellés de chaque mouvement afin de les affecter correctement en comptabilité.

Renseigner un libellé, un compte et un code de TVA (si nécessaire) afin d'envoyer ces mouvements dans les bons comptes lors de la comptabilisation.



Trois types de mouvements sont paramétrables

- les apports d'espèces dans la caisse (ajout de monnaie par exemple, venant du coffre ou d'autres caisses)
- les sorties d'espèces (vers le coffre ou d'autres caisses par exemple)
- les dépenses liées à des charges, avec code de TVA et potentiellement une quantité

Il est également possible de créer de nouvelles catégories de mouvements d'espèces via l'interface de point de vente (**Autres actions\Mouvement d'espèces**).



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Mouvement d'espèces

Montant * € Commentaire

Ajouter à la caisse

Ouverture - Ecart espèces

Retirer de la caisse

Achat timbres

Remise espèces banque

Création de catégorie

Apport Sortie Dépense

Libellé *

Compte * ▼

6.2 Utilisation des mouvements d'espèces

Les différentes catégories de mouvements sont disponibles pour justifier les écarts de caisse à l'ouverture et/ou en clôture.

Clôturer la caisse

Date

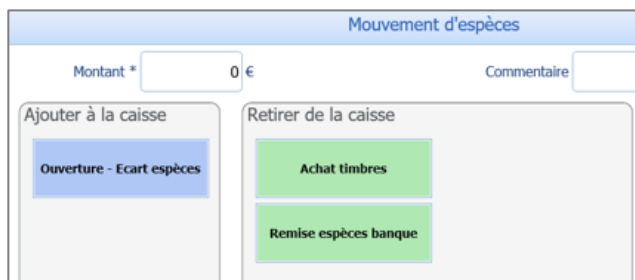
Caisse ▼

Démonstration Isavigne

Justification de l'écart de caisse de -50,00 € : espèces banque ▼

Aussi, via **Autres actions\Mouvement d'espèces**, il est possible d'ajouter ou de retirer de l'espèce en caisse pendant la journée.

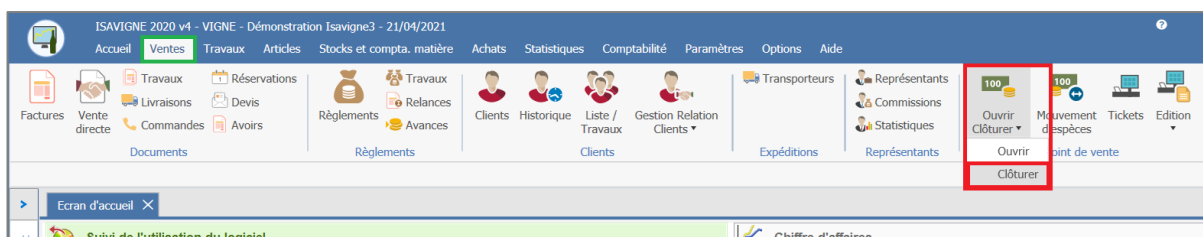
Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.



7 CLOTURE DE CAISSE

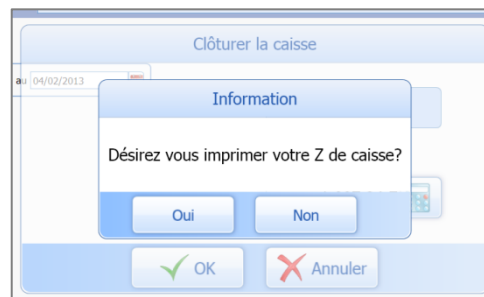
OBJECTIF : permet de valider les transactions de la journée.

Quitter l'écran de saisie du TPV puis choisir « Clôturer ».



Vous pouvez vérifier le montant de la caisse. Au besoin, utiliser l'aide au calcul du montant de caisse, comme à l'ouverture. Enfin, on peut valider en cliquant sur « OK ».

Une fenêtre propose d'imprimer le Z de caisse. Il suffira de valider par « Oui ». La fenêtre suivante permet de choisir la forme d'impression.



Deux formats d'édition sont disponibles (A4 et ticket) ainsi que deux types de ventilation (article ou famille) comme pour l'édition du X de caisse (cf chapitre 5.3).

! Une fois clôturée, la caisse ne peut plus être ouverte à nouveau sur une même journée. L'opération de clôture est irréversible.

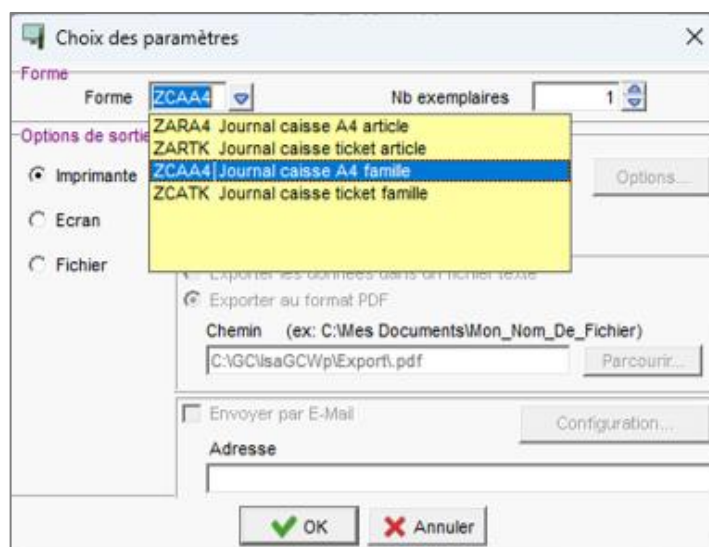
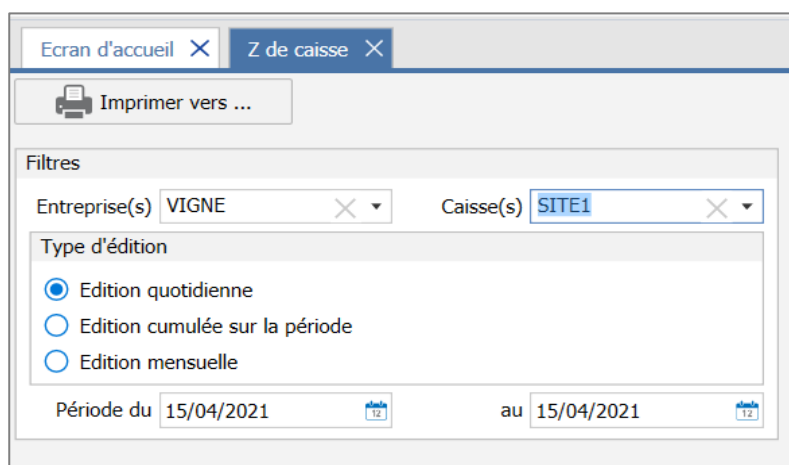
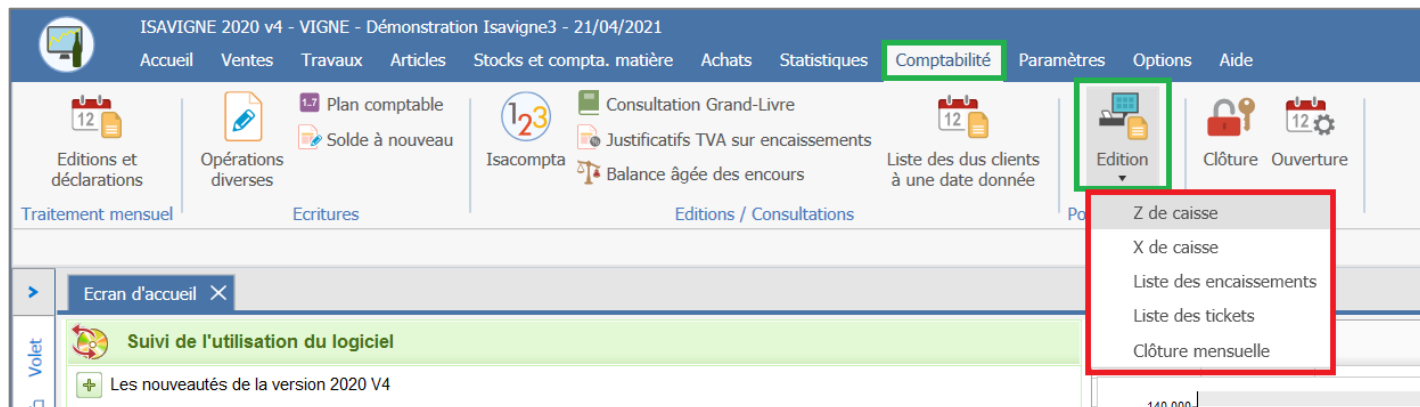
Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

8 LES EDITIONS D'ETATS

8.1 Le Z de caisse

Cette édition n'est possible qu'une fois la caisse clôturée et s'effectue via le menu **Comptabilité\Edition\Z de caisse**. Il est possible d'utiliser un filtre pour l'édition de Z de caisse sur une période donnée.

Deux formats d'édition sont disponibles (A4 et ticket) ainsi que deux types de ventilation (article ou famille) comme pour l'édition du X de caisse.



Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

Z de caisse

Clôture du 04/02/2013 par Démonstration VITI

Caisse Démonstration VITI

Société Démonstration VITI

Page 1

Fonds de caisse théorique		Fonds de caisse constaté		Ecart de clôture	
Montant	1 007,34	Montant	1 007,34	Montant	0,00

Ventilation par type de vente							
Type	Nombre	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
Factures / Avoirs	3	227,31	0,04	227,27	44,55	271,82	61,08
Tickets	5	144,84		144,84	28,38	173,22	38,92
Total	8	372,15	0,04	372,11	72,93	445,04	100,00

Ventilation par vendeur							
Nom	Quantité	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
Vendeur 1	8	372,15	0,04	372,11	72,93	445,04	100,00

Ventilation par mode de règlement		
Libellé	Nombre	Montant
CHEQUE	2	64,77
ESPECES	6	266,74
Total	8	331,51

Ventilation par TVA			
Taux	Net HT	TVA	Mt TTC
TVA Collect. 19.6%	372,11	72,93	445,04

Statistiques	
Ticket début n°20130002 à ticket fin n°20130006	5
Facture début n°20130001 à facture fin n°20130003	3
Quantité d'articles vendus :	65
Panier moyen :	55,63

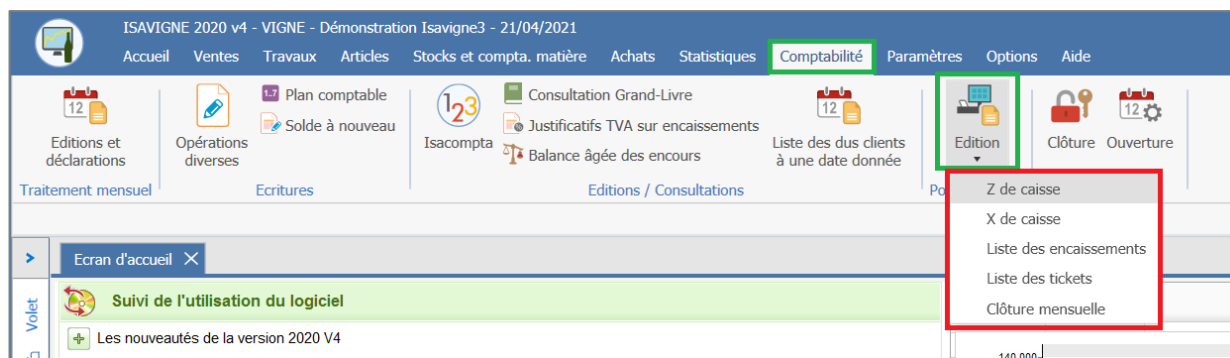
Ventilation par article							
Libellé	Quantité	Mt HT	Remise HT	Net HT	TVA	Mt TTC	% CA
BBCH08B - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2008 75 cl	8	30,48		30,48	5,97	36,45	8,19
BBCH09B - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2009 75 cl	16	60,61		60,61	11,87	72,48	16,29
BBCH10B - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2010 75 cl	1	3,96		3,96	0,78	4,74	1,07
BBCH10M - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2010 Magnu	2	7,58		7,58	1,48	9,06	2,04
BBCH11B - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU LE CHEVALIER 2011 75 cl	14	57,42		57,42	11,25	68,67	15,43
BBP110B - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU FIGANEAU 2010 75 cl	11	122,34	0,01	122,32	23,98	146,30	32,87
BBP111B - AOC BORDEAUX BLANC CHATEAU FIGANEAU 2011 75 cl	6	66,90	0,01	66,89	13,12	80,01	17,98
LPGR06B - AOC LALANDE DE POMEROL CHATEAU LE GRAVILLOT 2006 7	7	26,29	0,03	26,27	5,14	31,41	7,08
REMISE	0	-3,41		-3,41	-0,67	-4,08	-0,92
Total	65	372,15	0,04	372,11	72,93	445,04	100,00

La colonne "Montant HT" tient compte du prix de vente de l'article avant la remise de ligne

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

8.2 La liste des encaissements

Cette édition présente le détail des règlements et des mouvements d'espèces sur une période définie. On y accède via le menu **Comptabilité\Edition\Liste des encaissements**.



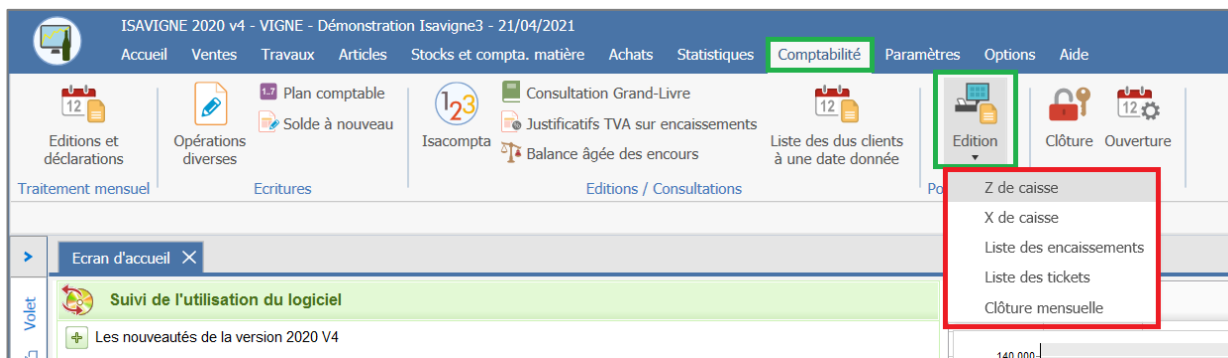
Une synthèse est réalisée avec le récapitulatif des encaissements (règlements et mouvements d'espèces par mode de règlement).

Liste des encaissements				
du 04/02/2013 au 04/02/2013				
				Page 1
Modes de règlement filtrés : CB;CH;ESP				
Règlements				
Date	Mode de règlement	Client	N° Ticket / N° Facture	Montant
04/02/2013	CHEQUE	Patrick ANDRE	FA n°20130001	48,53
04/02/2013	ESPECES	BAARMSA WINE GROUP	FA n°20130002	109,76
04/02/2013	ESPECES	CAVEAU	TK n°20130002	36,24
04/02/2013	ESPECES	CAVEAU	TK n°20130003	20,00
04/02/2013	CHEQUE	CAVEAU	TK n°20130003	16,24
04/02/2013	ESPECES	CAVEAU	TK n°20130004	9,06
04/02/2013	ESPECES	BUCH LTD.	TK n°20130005	14,22
04/02/2013	ESPECES	AII LEGER	TK n°20130006	77,46
Total des règlements				331,51
Récapitulatif des encaissements				
Mode de règlement		Nombre	Montant	
CHEQUE		2	64,77	
ESPECES		6	266,74	
Total des			331,51	

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.

8.3 La liste des tickets et factures

Cette liste est éditée sur une période à déterminer via le menu **Comptabilité\Edition\Liste des tickets**.



Liste des tickets et factures
du 04/02/2013 au 04/02/2013

Page 1

Date	N° ticket / N° facture	Vendeur	Nom client	Net HT	TVA	Total TTC
04/02/201	FA n° 20130001	Vendeur 1	MR ANDRE Patrick - 51800 STE MENEHOUL	119,92	23,51	143,43
04/02/201	FA n° 20130002	Vendeur 1	BAARSMA WINE GROUP - 8401BL GORRED	91,77	17,99	109,76
04/02/201	FA n° 20130003	Vendeur 1	MR ANDRE Patrick - 51800 STE MENEHOUL	15,58	3,05	18,63
04/02/201	TK n° 20130002	Vendeur 1	CAVEAU	30,30	5,94	36,24
04/02/201	TK n° 20130003	Vendeur 1	CAVEAU	30,30	5,94	36,24
04/02/201	TK n° 20130004	Vendeur 1	CAVEAU	7,58	1,48	9,06
04/02/201	TK n° 20130005	Vendeur 1	BUCH LTD. - 8539 GLASGOW - SCOTLAND	11,89	2,33	14,22
04/02/201	TK n° 20130006	Vendeur 1	MR LEGER All - 75001 PARIS	64,77	12,69	77,46
Sous total du 04/02/2013				372,11	72,93	445,04
TOTAL				372,11	72,93	445,04

Type	Nombre	Net HT	TVA	Montant TTC
FA	3	227,27	44,55	271,82
TK	5	144,84	28,38	173,22
Total	8	372,11	72,93	445,04

Vendeur	Nombre	Net HT	TVA	Montant TTC
Vendeur 1	8	372,11	72,93	445,04

Taux	Montant HT	TVA	Montant TTC
TVA Collect. 19.6%	372,11	72,93	445,04



A partir du site central, il est possible de sélectionner les différentes caisses décentralisées.



Les factures saisies en dehors de la caisse ne sont pas prises en compte dans cette édition.

Cette documentation correspond à la version 13.85. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.